APERÇU DU FONDS

Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon – catégorie A

Langdon Equity Partners Ltd.

22 août 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de catégorie A du Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon (le « **fonds** »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Langdon Equity Partners Ltd. (« **Langdon** ») au 1-833-864-2677 ou à l'adresse clientservices@langdonpartners.com, ou consultez le www.langdonpartners.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du fonds :	LEP 200	**Gestionnaire du fonds :**	Langdon Equity Partners Ltd.
Date de création de la catégorie :	23 août 2022	**Gestionnaire de portefeuille :**	Langdon Equity Partners Ltd.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2025 :	216,6 millions de dollars	**Distributions :**	Annuelles, le 31 décembre.
			Toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, à moins que le porteur de parts ne choisisse de recevoir les distributions au comptant.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,89 %	**Placement minimal :**	5 000 $ (placement initial), 500 $ (placement supplémentaire)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds est de procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions ordinaires de petites sociétés dans des pays développés à travers le monde.

Le fonds investira principalement dans des actions ordinaires de sociétés à petite et à moyenne capitalisation cotées en bourse à l'échelle mondiale, mais il peut également investir dans d'autres titres.

Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des titres de sociétés fermées. Le fonds investira dans un portefeuille concentré de titres choisis par le gestionnaire de portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille cherchera à identifier les sociétés ayant une proposition de valeur bien articulée et quantifiable pour les clients ainsi qu'un historique de prise de décisions judicieuses et d'orientation à long terme. Les sociétés du portefeuille auront démontré une croissance interne et un cadre de répartition du capital bien établi ainsi que la capacité de devenir des chefs de file du secteur.

Le fonds n'effectuera pas de ventes à découvert de titres du portefeuille, mais il pourrait détenir des soldes au comptant considérables en cas d'absence d'occasions de placement appropriées.

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, tels que des contrats à terme standardisés, des options, des bons de souscription et des swaps, à des fins de couverture pour se protéger contre les pertes ou réduire la volatilité attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt, de la valeur des titres ou des taux de change, ou pour remplacer l'achat ou la vente direct de titres afin d'obtenir une exposition aux placements qui soit conforme à ses objectifs et stratégies de placement ainsi qu'à ses pratiques de gestion des risques.

À l'occasion, le fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 juin 2025)

Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon	
Rosebank Industries PLC	5,4 %
Burford Capital Limited	5,2 %
The Westaim Corporation	4,9 %
Euronext NV	4,8 %
SmartCraft ASA	4,7 %
Johns Lyng Group Limited	4,1 %
Dalata Hotel Group PLC	3,8 %
Agilysys Inc.	3,6 %
Yeti Holdings Inc.	3,6 %
Diploma PLC	3,5 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 43,6 % et le nombre total de placements est de 30.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon – répartition sectorielle	
Services financiers	31,3 %
Produits industriels	28,6 %
Technologie de l'information	13,7 %
Consommation discrétionnaire	10,8 %
Consommation de base	5,8 %
Services de communication	2,3 %
Immobilier	2,2 %
Énergie	1,9 %
Trésorerie et autre actif net	3,3 %

Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon – répartition géographique	
États-Unis	30,2 %
Royaume-Uni	17,7 %
Pays-Bas	6,7 %
Canada	6,3 %
Allemagne	6,3 %
Jersey	5,4 %
Japon	4,9 %
Norvège	4,7 %
Australie	4,1 %
Irlande	3,8 %
Autriche	3,5 %
Danemark	2,9 %
Trésorerie et autre actif net	3,3 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Langdon estime que la volatilité de ce fonds est moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. La notation peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

▼

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des deux dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement des parts de catégorie A au cours de chacune des deux dernières années civiles écoulées. La valeur du fonds n'a pas baissé au cours de chacune des deux dernières années civiles écoulées. Les rendements indiqués et leur variation d'une année à une autre peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds. Ils n'indiquent pas le rendement futur du fonds.

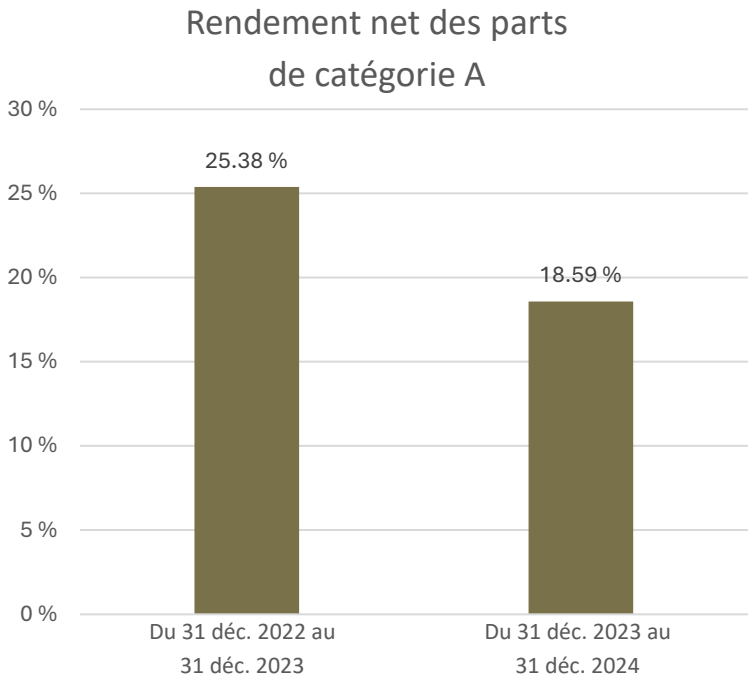

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années civiles. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	**3 mois se terminant**	**Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période**
Meilleur rendement	12,34 %	Janvier 2024	1 123,40 $
Pire rendement	-9,63 %	Octobre 2023	903,70 $

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 $ dans le fonds le 26 août 2022 disposerait de 1 603 $ au 30 juin 2025. Cela équivaut à un rendement annuel composé d'environ 18,06 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- prévoient effectuer un placement à long terme;
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille concentré d'actions de sociétés mondiales à petite et à moyenne capitalisation;

- peuvent tolérer un niveau de risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds.

Le fonds a d'autres catégories de parts. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de catégorie A du fonds.

Frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais d'acquisition initiaux	de 0 à 5 % du montant investi	de 0 $ à 50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie	Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez et ils sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	0,18 %
Frais du fonds	3,07 %

Au **31 décembre 2024**, les frais du fonds s'élevaient à 3,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,70 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Rémunération au rendement

La rémunération au rendement semestrielle pour les parts de catégorie A correspond à 15 % du

rendement cumulatif des parts de catégorie A au-dessus du rendement cumulatif de l'indice MSCI World Small Cap Net pour la période de calcul semestrielle, sous réserve d'un plafond.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. Elle est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Langdon verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. En ce qui concerne les parts de catégorie A, la commission de suivi payable correspond à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, soit 10,00 $ chaque année pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 5 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 90 jours suivant leur souscription. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de reclassification	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts dont vous demandez la reclassification. Ces frais sont remis à votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds,
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Langdon ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Langdon Equity Partners Ltd.
130, rue Bloor Ouest, bureau 1000
Toronto (Ontario)
M5S 1N5
Numéro sans frais : 1-833-864-2677

Adresse courriel : clientservices@langdonpartners.com
Site web : www.langdonpartners.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.